

**Nature de l'emploi**

Sous l'autorité de la directrice générale, la directrice ou le directeur de la formation continue est responsable de la planification, du développement, de l'organisation et de la supervision des programmes offerts aux adultes et à la collectivité ainsi que de la formation sur mesure aux entreprises dans un contexte de services autofinancés, et ce, dans une perspective de développement, de croissance et de rentabilité du service. Cette personne est responsable de nouveaux partenariats externes et de la collaboration avec les centres de recherche et d'innovation pour favoriser le transfert des savoirs en numérique et en agriculture. De plus, elle soutient la direction générale pour le développement de l'offre de service du Collège et collabore étroitement avec la Direction des études et l'ensemble des services.

À titre de cadre supérieur, la ou le titulaire de ce poste est membre du comité de direction, participe à la définition des grandes orientations du Collège et à la mise en œuvre du plan stratégique de développement.

**Fonctions caractéristiques**

- Assurer une veille stratégique et déterminer les principaux enjeux régionaux et nationaux ainsi que les tendances socioéconomiques au regard des besoins de développement des compétences et de formation des individus et des entreprises.
- Définir la vision d'affaires, les orientations stratégiques, les pistes d'action annuelles, l'organisation, la répartition du travail, les points stratégiques de rendement, notamment par l'innovation des approches éducatives et des expériences d'apprentissage adaptées et réussies.
- Développer en continu et actualiser les produits et services offerts dans un contexte d'autofinancement.
- Maintenir et bonifier une offre de service appropriée de programmes d'attestation d'études collégiales (AEC), de reconnaissance des acquis, de cours de perfectionnement et de formations aux entreprises et contribuer au développement de passerelles et de parcours de formations DEP-DEC-AEC-BACC.
- Voir au développement, à la réalisation et à l'évaluation des stratégies de mise en marché des services de la formation continue.
- Assurer la qualité des formations et des services rendus aux individus et aux entreprises.
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières du service.
- Voir à l'application du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), des lois, des règlements, des politiques et procédures gouvernementales et du Collège.
- Siéger, le cas échéant, à différents comités et conseils d'administration d'organismes du milieu.
- Être responsable de l'évolution de l'offre de service de la formation continue accréditée, du service aux entreprises et du service à la collectivité.
- Développer des partenariats avec le milieu, les établissements d'enseignement, les centres de transfert, les organisations publiques et privées et les institutions de recherche.
- Représenter le Collège auprès de plusieurs organismes, de Service Québec, des différents ministères concernés et autres partenaires.

**Profil recherché**

La personne recherchée place la réussite éducative de l'étudiante et de l'étudiant au premier plan de ses préoccupations en assurant la qualité de l'enseignement, de la pédagogie et de l'expérience étudiante. Elle a une bonne connaissance du milieu de l'enseignement collégial et de la dynamique socioéconomique. Elle est en mesure de développer des programmes de formation en s'inspirant des meilleures pratiques en éducation ainsi que des nouvelles technologies. Elle est en mesure de guider son équipe vers des approches pédagogiques innovantes. Elle sait établir aisément des relations publiques et des partenariats d'affaires. Elle a une capacité particulière à pénétrer des réseaux d'influence, à créer des alliances stratégiques, à saisir les opportunités et conclure des ententes d'affaires. S'adaptant rapidement aux changements, elle est reconnue pour sa capacité à évaluer et à prendre des risques calculés. Elle est reconnue comme une personne qui sait faire preuve d'ouverture et de souplesse, pour sa capacité à développer de nouveaux marchés ainsi que pour son leadership mobilisateur, son esprit entrepreneurial, son excellente capacité à travailler en équipe et ses habiletés en communication. C'est une personne visionnaire, créative, proactive et qui place l'intérêt supérieur du Collège comme priorité.

**Qualifications requises et autres exigences**

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir un diplôme de deuxième cycle constitue un atout.
- Posséder huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans un poste de gestion.
- Posséder une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite et une bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite serait un atout.

**Exigence particulière**

La réussite d'une épreuve de français.

**Traitement**

La rémunération et les autres conditions sont régies selon le Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel [www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/](http://www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/) et la Politique de gestion du personnel d'encadrement (échelle de traitement : classe 8, entre 89 317 \$ et 119 087 \$).

**Entrée en fonction**

Octobre 2022

Pour en connaître davantage sur le Collège et sa communauté : [www.collegealma.ca/decouvrir](http://www.collegealma.ca/decouvrir)

**Si vous vous reconnaissez dans ce profil et répondez aux exigences, faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre indiquant vos motivations à occuper ce poste, avant 16 h, le 12 octobre 2022.**

À l'attention de Madame Marie-Ève Gravel

Par courrier électronique : [dg@collegealma.ca](mailto:dg@collegealma.ca)

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature.

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.